

Image not found or type unknown



Licenciement pour inaptitude

Par **Mégane 4**, le **13/11/2022** à **09:42**

Bonjour a tous les bénévoles. rnJ ai travaillé pendant 16 ans pour la même entreprise.rnCette société a été liquidée et reprise par une autre.rnJ ai gardé mon ancienneté et le meme salaire. rnLa je vais être déclaré inapte par la medecine du travail. rnMon employeur ne peut pas me proposer un autre poste. rnDonc obligation de me licencier.rnConcernant les indemnités de licenciement je voudrais savoir sur quelle durée d'anciennete mon employeur va se baser car actuellement j ai travaillé 24 ans au total.rnMerci de m éclaircir. rn

Par **morobar**, le **14/11/2022** à **08:41**

Bonjour,rnrn[quote]rnJ ai gardé mon ancienneté rnrn[/quote]rnC'est la réponse à votre question.